



**Défense de l'enseignement adapté  
en UPE2A, NSA, ULIS, CLASSES RELAIS !  
Récupération des heures perdues et création des postes  
nécessaires lors du comité technique du 29 juin !  
Non à l'inclusion immédiate et forcée !**

Dans le second degré, une des attaques majeures concernent les heures d'enseignement adapté dans les dispositifs spécifiques : 5 heures de moins en UPE2A et en NSA, 4 heures de moins en ULIS, et 8 heures de moins en dispositif relais !

Pour justifier la suppression de ces heures, l'administration brandit l'argument « inclusion » et demande d'inclure en classe banale ces élèves sur les heures manquantes. Pourquoi enlever ces heures aux élèves les plus fragiles alors que l'on sait qu'ils en ont besoin ? En quoi enlever des heures d'enseignement adapté favoriserait l'inclusion, sinon en la forçant et en la rendant inappropriée ? Certains ont pu récupérer ces heures en prenant sur la marge d'autonomie, mais cela se fait au détriment des dédoublements, AP... pour les autres disciplines. Tout cela est inacceptable !

L'inclusion systématique et immédiate de ces élèves va faire exploser les seuils des classes banales, puisque l'administration ne compte toujours pas ces élèves dans les effectifs et rendra ingérable l'enseignement, en amenant de la souffrance pour bon nombre d'élèves.

Nous avons été reçus en audience intersyndicale mardi 22 mai. La DSDEN s'est engagée :

- à créer des postes d'UPE2A et d'ULIS
- à réduire considérablement les délais d'affectations des élèves
- à revoir les problèmes d'attente de place en ULIS et en IME et d'affectations par défaut

**La DSDEN s'est aussi engagée à apporter une réponse à notre demande d'abondement des heures perdues, au comité technique du 29 juin.**

Rassemblons-nous juste avant ce comité technique pour que la DSDEN nous rende les heures perdues et crée les postes nécessaires !

**Rassemblement à la DSDEN  
mercredi 27 juin à 14h**

**Pour soutenir la délégation intersyndicale qui appuiera sur la revendication de récupération des heures perdues des dispositifs !**

Appel de l'AG intersyndicale du 13 juin avec les syndicats SNES-FSU 93, FNEC FP FO 93, SUD éducation 93, CGT éducation 93